



Mimizan, le 30 septembre 2022

Résultats semestriels 2022

Le cycle économique inflationniste entamé début 2021 s'est poursuivi sur tout le 1^{er} semestre 2022 à un rythme soutenu. Les prix des matières premières, les coûts de transport, les coûts d'énergie battent tous les records historiques. Les tensions sur les approvisionnements ont également été importantes. Dans ce contexte, Gascogne s'est attachée à couvrir ces hausses et recueille les fruits de ses actions d'optimisation industrielles.

La progression de l'EBITDA au 1^{er} semestre 2022 est principalement portée par les marchés du papier, dans une conjoncture favorable pour le Groupe ces 6 premiers mois de l'année. Pour rappel, le 1^{er} semestre 2021 avait été pénalisé par l'arrêt réglementaire de la papeterie pendant 3 semaines en février 2021, le prochain arrêt étant programmé en novembre 2022.

Au mois de juillet 2022, le Groupe a annoncé la signature d'un contrat de crédit syndiqué avec un pool bancaire et d'un contrat de crédit avec la Banque Européenne d'Investissement, destinés au financement de son nouveau programme d'investissement, qui comprend une machine à Papier neuve pour le site de Mimizan, pour laquelle il est entré en négociation exclusive avec un constructeur européen.

Cette machine à papier remplacera 3 des 4 machines à papier existantes. Elle permettra d'optimiser les quantités de papier produites en utilisant à plein les capacités de production de pâte du site, d'offrir les meilleures qualités de papier kraft écru, de mieux répondre à la demande des marchés de l'emballage, d'améliorer l'efficacité énergétique et la performance environnementale du site et enfin réduire les coûts de production. Cela devrait permettre, à terme, une amélioration de la performance et une augmentation significative de l'EBITDA de Gascogne.

Le programme d'investissement est de 300 M€ pour les cinq prochaines années, dont 220 M€ pour le projet de la machine à papier, financé notamment par des crédits d'investissements, dans les conditions présentées dans la communication du 29 juillet 2022.

Compte de résultat

(En M€)	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Chiffre d'affaires	237,0	199,0
EBITDA ⁽¹⁾	29,8	12,9
Résultat opérationnel courant	20,4	5,6
Résultat opérationnel	20,5	7,3
Résultat financier	-0,8	-1,6
Résultat avant impôt	19,7	5,7
Résultat net consolidé	17,8	5,5

Le **chiffre d'affaires** progresse de +19,1 % à 237 M€ sur ce semestre, principalement par l'augmentation des prix de vente, les volumes vendus sont relativement constants dans les différentes activités.

L'**EBITDA**¹ augmente de 16,9 M€ (soit + 130%) de 12,9 à 29,8 M€.

Le **résultat opérationnel courant** augmente de 14,8 M€, en lien avec la hausse de l'EBITDA.

Le **résultat opérationnel** s'établit à 20,5 M€ vs 7,3 M€ au 1^{er} semestre 2021

Le **résultat financier** est en amélioration à – 0,8 M€ en raison de l'amélioration du résultat de change et de la baisse des frais financiers.

Le **résultat net de l'ensemble consolidé** s'établit à 17,8 M€.

¹ EBITDA : Résultat opérationnel courant + dotations nettes aux amortissements + dotations nettes aux provisions et dépréciations d'exploitation

Analyse par activité

En M€	Division BOIS		Division EMBALLAGE		Dont Activité Papier		Dont Activité Sacs		Dont Activité Flexible	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Chiffres d'affaires	26,7	21,0	210,3	178,1	72,5	61,8	69,7	60,6	68,1	55,7
EBITDA	3,8	0,6	25,9	12,3	11,3	0,3	6,6	6,9	7,7	5,0
Résultat opérationnel courant	2,9	0,2	17,5	5,6	7,5	-2,3	4,4	5,0	5,9	2,9

L'EBITDA de la **Division Bois** augmente de 3,2 M€ pour atteindre 3,8 M€.

La **Division Emballage** voit son EBITDA progresser de 13,6 M€ grâce à l'Activité Papier.

- **L'Activité Papier** augmente son EBITDA de 11.0 M€.

Le chiffre d'affaires augmente de 17% grâce aux hausses de prix de vente dans une conjoncture mondiale porteuse pour tous les marchés du papier.

L'EBITDA est en nette amélioration grâce à ces hausses qui permettent de couvrir l'inflation du prix du bois, des coûts d'énergie et des transports et à une bonne maîtrise des autres charges

La base de comparaison est également favorable : l'EBITDA du 1^e semestre 2021 était particulièrement faible, pénalisé par des prix de vente bas et par l'arrêt réglementaire qui avait interrompu la production pendant 3 semaines et généré des coûts d'entretiens additionnels significatifs.

- **L'Activité Sacs** maintient son EBITDA à 6,6 M€

L'Activité Sacs a subi des hausses de prix matières (en particulier les hausses du papier) et de l'énergie très importantes.

La forte demande a permis de répercuter ces hausses, le chiffre d'affaires progresse de 15%, et de maintenir globalement le niveau d'EBITDA avec des situations diverses : les sacheries françaises et allemande ont généré un EBITDA stable, la sacherie tunisienne progresse et la sacherie grecque est en retrait.

- **L'Activité Flexible** voit son EBITDA progresser de 2,7 M€

Le positionnement de la société Gascogne Flexible sur ses marchés est solide, l'EBITDA continue de progresser, + 60% par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Le site allemand se redresse après une année 2021 difficile et augmente son EBITDA de 13%.

Structure financière

Bilan	1er semestre 2022	Exercice 2021
Capitaux propres (M€) ²	179,2	158,1
Capitaux propres par actions (€)	7,4	6,5
Endettement net (M€)	87,4	97,7
Besoin en Fonds de Roulement (M€)	103,7	94,3
Tableaux de flux	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Flux de trésorerie opérationnels (M€)	21,9	8,4
Flux de trésorerie d'investissement (M€)	-10,6	-10,8
Flux de trésorerie de financement (M€)	-8,7	-8,1
Variation de trésorerie (M€)	2,7	-10,5

Les flux opérationnels augmentent (+ 13,5 M€) à 21,9 M€, du fait de la hausse de l'EBITDA, partiellement atténuée par la hausse du Besoin en Fonds de Roulement.

Les flux d'investissement sont stables à 10,6 M€.

Les flux de financement s'élèvent à – 8,7 M€ intégrant des remboursements d'emprunts pour 18,1 M€ compensés par une plus grande utilisation de la ligne d'affacturage pour 10 M€ en lien avec la hausse du chiffre d'affaires.

La variation de trésorerie est positive à + 2,7 M€. La trésorerie disponible au 30 juin s'élève à 32,6 M€.

L'endettement net diminue de 10,3 M€ sur le semestre à 87,4 M€ (49% des capitaux propres).

Perspectives du 2nd semestre

Le 2nd semestre devrait s'inscrire globalement dans la continuité du 1^{er} semestre, mais sera toutefois négativement impacté par l'arrêt réglementaire de la papeterie programmé en novembre 2022. Le contexte géopolitique et économique mondial et les évolutions des prix des matières premières, des coûts de transports et des énergies demeurent des points de vigilance auxquels le Groupe reste attentif.

² Dont 4.821.137 Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire (« **ORAN** ») d'un montant nominal de 2,5€ chacune, soit un montant nominal total de 12.052.842,50€. La date de maturité de ces ORAN a été fixée au 31 décembre 2023. Gascogne dispose de la faculté de choisir de rembourser ces ORAN en numéraire avant cette date, à défaut, elles seront automatiquement converties en actions. Cette conversion, si elle devait avoir lieu, aurait pour effet de diluer la participation d'Attis 2 au capital de Gascogne qui représenterait alors 58,32% du capital social de cette dernière. Biolandes Technologies détiendrait directement, quant à elle, 17,39% du capital de Gascogne en raison de cette conversion.

Gascoigne a été informée par Attis 2 d'un projet portant sur l'évolution de son capital

Deux associés minoritaires, Bpifrance et Les Dérivés Résiniques et Terpéniques (« DRT »), qui accompagnaient le groupe Gascoigne, aux côtés de Biolandes Technologies et du groupe Crédit Agricole, depuis sa réorganisation menée en 2014, céderaient leur participation dans Attis 2³ aux deux actionnaires restants et à un nouveau partenaire minoritaire, Crédit Mutuel Equity, qui regroupe l'ensemble des activités de Capital Investissement de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Attis 2 détient, depuis 2014, 70,60% du capital de Gascoigne dans laquelle elle est entrée à l'occasion de sa restructuration. Le capital d'Attis 2 est à ce jour réparti de la façon suivante :

- 39,98% détenu par Biolandes Technologies ;
- 33,33% détenu par Bpifrance ;
- 13,89% détenu par le groupe Crédit Agricole (par l'intermédiaire de Sofagri Participations) ;
- 12,80% détenu par DRT.

Le 30 septembre 2022, Attis 2 a informé Gascoigne du projet d'évolution de son actionnariat, qui ne modifierait pas sa détention capitalistique dans Gascoigne. Ce projet conduirait à la sortie totale de Bpifrance et DRT du capital d'Attis 2 et à l'entrée d'un nouvel actionnaire, Crédit Mutuel Equity, et à l'accroissement de la participation de Biolandes Technologies et du groupe Crédit Agricole.

Les cessions des titres d'Attis 2 détenus par Bpifrance et DRT seraient réalisées sur la base d'une valeur des titres d'Attis 2 de 58.749.824 €, soit, par transparence, un prix de 3,40 € par action Gascoigne sur la base du capital social actuel (à savoir avant remboursement éventuel des ORAN en actions). Pour mémoire, la moyenne pondérée par les volumes des 60 derniers jours de bourse est de 3,62 € par action.

Si ces opérations venaient à être réalisées, le capital social d'Attis 2 serait alors détenu de la façon suivante :

- 51% par Biolandes Technologies ;
- 25% par le groupe Crédit Agricole (par l'intermédiaire de Sofagri Participations et du Fond Développement Filière Bois) ; et
- 24% par Crédit Mutuel Equity.

Les opérations susvisées n'auraient pas d'impact sur la gouvernance d'Attis 2 et de Gascoigne, Biolandes Technologies conservant sa position d'actionnaire prédominant (il existe, à ce jour, une situation de sous-concert entre Biolandes Technologies et DRT, qui possèdent ensemble environ 52% du capital d'Attis 2, permettant à Biolandes Technologies d'imposer ses vues au sein d'Attis 2).

³ Dans le cadre de la cession par DRT de ses titres Attis 2, DRT se désengagera également des titres Gascoigne qu'elle détient en direct, au profit de Biolandes Technologies, soit 45.126 actions représentant 0,19% du capital, qui seront cédées au prix de €3,40 par action.

Cette reconstitution actionnariale ne remettrait pas non plus en cause la cotation du titre Gascogne, la dynamique des projets de développements et de pérennisation des activités du groupe Gascogne, ainsi que la préservation de l'emploi dans la région des Landes, l'ensemble des associés d'Attis 2 entendant poursuivre la stratégie initiée depuis 2014.

Sa réalisation définitive est conditionnée à l'obtention d'une décision de l'AMF portant sur l'absence de nécessité pour Attis 2 et/ou ses associés de déposer une offre publique d'acquisition sur le fondement de l'article 234-7 du Règlement général de l'AMF.

Responsable de l'information financière

Julien Ellie – Directeur Financier Tél : 05 58 04 28 44

A propos du groupe Gascogne :

Principal acteur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière et est le seul acteur français totalement intégré sur l'ensemble de la chaîne bois-papier-transformation. Le groupe Gascogne, qui s'appuie sur 4 activités complémentaires, est le 1er opérateur multi spécialiste du bois en France, 1er producteur mondial de papier kraft naturel frictionné, le 3^{ème} producteur européen de sacs industriels et grand public et un des premiers producteurs mondiaux de complexes d'emballage et de protection.

ISIN :FR0000124414 / Reuters : GASP.PA / Bloomberg : BI FP / FTSE : 460
www.groupe-gascogne.com